

Laboratoire d'analyses biologiques et alimentaires des Savoie

Mairie de VILLY-LE-PELLOUX

Agrément Ministère
Direction Générale de la Santé

Concession départementale accordée au lidal par exploitation signée le 31 décembre 1990

Groupement agricole d'intérêt économique régi par les dispositions de l'ordonnance 67.821 du
23.9.1967 R.C Annecy 76C2 305 869 265 Banque : C.A des Savoies 18106 00018 57000166130 50

LIDAL - GIE

22, Rue du Pré-Fornet
CS 70042
F-74602 SEYNOD CEDEX
Téléphone : 04 50 45 82 56
Télécopie : 04 50 45 63 31
E-mail : lidal@lidal74.fr

C C PAYS DE CRUSEILLES

Communauté de Communes CRUSEILLES
BP 35 - 268, rte du Suet
74350 CRUSEILLES
Seynod, le 11 juillet 2019

RAPPORT D'ANALYSE EAUX DE CONSOMMATION N° E19.800.5_20190711174716

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à l'essai et comporte 1 page. L'accréditation de la Section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par X. Elle ne couvre ni les critères, ni la conclusion, ni les commentaires éventuels. Prélèvement réalisé selon la procédure GLPREV.

Pour déclarer, ou non, la conformité ou la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Date et heure de prélèvement : 08/07/2019 à 12:25	Commune/Syndicat : C.C.P.CRUSEILLES
Date et heure de réception : 08/07/2019 à 13:30	Nom installation : CRUSEILLES LA DOUAI
Date début analyse : 08/07/2019	Code et Nom PSV : 0000002126 ALLONZIER CHEF LIEU
X Prélevé par : LIDAL Mr T. VICARIO	Localisation exacte : STATION ESSO ROB SALLE DE PAUSE
Motif : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.	Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Type visite : EN DISTRIBUTION	Type d'analyse : D1+BSIR
	Type traitement : CL2

RESULTATS DE L'ESSAI

PARAMETRES	ANALYSES	RESULTATS	UNITES	LIMITES DE QUALITE	REFERENCES DE QUALITE	METHODES
Mesure de terrain	Température de l'eau	21.6	°C		<=25	
	X Chlore libre	0.15	mg/l			NF EN ISO 7393-2
	X Chlore total	0.20	mg/l			NF EN ISO 7393-2
Organoleptique	Couleur qualitative	Acceptable				QUALITATIF
	Odeur (Examen olfactif)	Acceptable				QUALITATIF
	Saveur	Acceptable				QUALITATIF
	Aspect (Examen visuel)	Acceptable				QUALITATIF
Bactériologique	X Coliformes totaux	0	UFC/100 ml		0	NF EN ISO 9308-1
	X Escherichia coli	0	UFC/100ml	0		NF EN ISO 9308-1
	X Entérocoques	0	UFC/100 ml	0		NF EN ISO 7899-2
	X Micro-organismes revivifiables à 22°C après 68h	0	UFC/ml			NF EN ISO 6222
	X Micro-organismes revivifiables à 36°C après 44h	0	UFC/ml			NF EN ISO 6222
	X Spores de bactéries anaérobies sulfito-réductrices	0	UFC/100ml		0	NF EN 26461-2
Physico-chimique	X pH	7.4	Unité pH		6.5<=n<=9	NF EN ISO 10523
	Température de mesure du pH	24.0	°C			NF EN ISO 10523
	X Conductivité à 25°C	494	µS/cm		200<=n<=1100	NF EN 27888
	X Turbidité	0.32	NFU		2	NF EN ISO 7027-1 : 2016
	X Ammonium (NH4)	<0.01	mg NH4/L		0.1	NF T 90-015-2

15 JUL 2019

CONCLUSION : RESPECT des limites de qualité pour les paramètres analysés(Code de la Santé Publique).

Deléry Burnat

Resp. Hygiene
Laurence DELERY

Resp. Adj. Chimie Eaux
Lydie BURNAT